

El Watan

-- Archives - 2008 - 2008-05 - 2008-05-03 --

2008-05-03



Olympiades des mÃ©tiers

Absence des partenaires Ã©conomiques

Nedjma. b
samedi 3 mai 2008

Alors que l'État vise à préserver le patrimoine national à travers la promotion de l'artisanat, ce dernier vit dans un marasme latent.

La clôture de la première manche des olympiades des maîtres et de la formation professionnelle s'est tenue ce mercredi au centre culturel Malek Haddad. Cette manifestation, organisée depuis 3 ans par le ministère de la formation professionnelle, consiste en une sélection de stagiaires. La première englobe les instituts et les centres de formation de chaque wilaya par ordre de priorité. En effet, chaque lauréat, selon sa spécialité, participera à une deuxième partie régionale pour arriver enfin à la grande finale nationale programmée le 5 juillet à Alger. Plusieurs spécialités du secteur artisanal, mécanique et industriel ont été représentées. En outre, les chefs d'établissement ont tenu à montrer « le grand choix de leurs filiales ». Au menu : sculpture sur verre, sculpture sur plâtre, menuiserie, et bâtiment. Cependant, la grande particularité de l'événement est la participation de deux nouvelles filiales dites « Ighes », à savoir la bijouterie traditionnelle constantinoise (or et argent) et l'horticulture. Il convient de signaler que durant toute la compétition, les stagiaires ont travaillé sur un sujet préalablement établi par un jury composé de formateurs professionnels sous l'égide de la Chambre de commerce et celle des maîtres. A la clôture, 3 lauréats, pour chaque section participante, ont été honorés, en fonction des résultats, et récompensés de ce fait par des médailles d'or, d'argent et de bronze. Selon le directeur de la formation de la wilaya de Constantine, Gasmi El Ayache, le premier objectif de cet événement est de « préparer des stagiaires pour être qualifiés, car l'Algérie est un grand chantier ayant besoin de main-d'œuvre ». Quant au deuxième, ajoutera ce dernier, c'est « préserver le patrimoine et l'identité nationale à travers la promotion de l'artisanat ». Notons que l'État est préoccupé par la question de la formation professionnelle ; en ce sens, une loi d'orientation du secteur de l'enseignement et de la formation a été adoptée au mois de mars par les deux chambres du parlement. Celle-ci est assignée pour tâche de tracer une feuille de route, d'après la politique du secteur de la formation. De cette loi découleront 19 décrets exécutifs dont : un observatoire national de la formation, un conseil national du partenariat économique et une école nationale des maîtres. Ces projets ambitieux et encourageants auront-ils les résultats escomptés face à la réalité du terrain ? Un terrain mal défini pour l'instant. En effet, les partenaires économiques et les entrepreneurs, y compris les artisans, ont brillé par leur absence lors de cette manifestation. Il serait judicieux de s'interroger sur les raisons profondes de leur non-implication. De plus, quelle est la réalité de l'enjeu compétitif au plan qualitatif de nos ouvriers et nos techniciens supérieurs face à la présence massive de la main-d'œuvre étrangère sur nos chantiers ? Quant au secteur artisanal, comment pourrait-il renaître de ses cendres, alors que la transmission du « savoir local », en l'occurrence traditionnel, n'est ni valorisée ni encouragée, autant que la « timidité » du tourisme freine l'ambition des artisans.